

SIEGE SOCIAL : ROUTE NATIONAL N° 5 CINQ MAISONS MOHAMMEDIA - ALGER

LA COMITE DE PARTICIPATION DIRECTION GENERALE  
AVIS DE CONSULTATION NATIONALE  
LE COMITE DE PARTICIPATION  
N° AT/CP-DG/002/2022 « Relance »

Le Comité de Participation Direction Générale DG informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à la consultation nationale **AT/CP-DG/001/2022** portant sur **ACQUISITION DES CADEAUX**; a été déclarée infructueuse.

De ce fait, cette consultation est relancée sous le numéro **AT/CP-DG/002/2022** pour :  
**ACQUISITION DES CADEAUX.**

Les représentants des sociétés intéressées peuvent se présenter pour retirer le cahier des charges, **accompagnés du cachet de l'entreprise** à l'adresse ci-après :

ALGERIE TELECOM –  
DIRECTION GENERALE  
COMITE DE PARTICIPATION DG  
RN N°05 CINQ MAISONS, MOHAMMADIA, ALGER.



Le cahier des charges doit être retiré par le candidat ou son représentant désigné à cet effet.

**Les offres doivent être composées :**

- 1- **D'un dossier administratif** : Inséré dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention « **dossier Administratif** ».
- 2- **D'une offre technique** : Insérée dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention « **Offre technique** ».
- 3- **D'une offre financière** : Insérée dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention « **Offre financière** ».

Les deux offres, technique et financière et le dossier administratif, accompagnées des pièces réglementaires citées dans le cahier des charges doivent parvenir à l'adresse ci-dessus indiquée, sous enveloppe principale anonyme portant que la mention suivante :

AVIS DE CONSULTATION NATIONALE  
AT/CP-DG/002/2022  
ACQUISITION DES CADEAUX

« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

La durée accordée pour la préparation des offres est de **Sept (07) Jours** calendaires à partir du **08/11/2022**. La date et heure limites de dépôt des offres sont fixées au dernier jour de préparation des offres le **14/11/2022 de 08h00 à 14h00**.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissions qui parviennent après la date de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à **14h00** à l'adresse précitée.

Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de **180 jours** à compter de la date limite de dépôt des plis.